

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 56 (1918)  
**Heft:** 20

**Artikel:** Canton de Vaud, si beau !  
**Autor:** Curtat, Louis  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-213903>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

PARAÎSSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.



Rédaction, rue d'Etaz, 23 (1<sup>er</sup> étage).  
 Administration (abonnements, changements d'adresse),  
 Imprimerie Ami FATIO & C<sup>ie</sup>, Albert DUPUIS, succ.  
 GRAND-ST-JEAN, 26 — LAUSANNE  
 Pour les annonces s'adresser exclusivement à la  
 "PUBLICITAS"  
 Société Anonyme Suisse de Publicité  
 GRAND-CHÈNE, 11, LAUSANNE, et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 50 ;  
 six mois, Fr. 3 — Etranger, un an, Fr. 8 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.

Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.  
 la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

**Sommaire** du Numéro du 18 mai 1918. — Canton de Vaud, si beau ! (Louis Curtat). — Nos vieilles chansons : Cela file avec le temps. — La mère Fritz (V. F.). — Lé nid dé vuipé (Tobi di Jélyudo). — Le « May ». — Vaudoises nouveau style. — Le préavis pour la pompe. — Feuilleton : La Bibliothèque de mon oncle, par Rodolphe Töpffer (suite). — Boutades.



## CANTON DE VAUD, SI BEAU !

On nous a exprimé le désir de lire, dans les colonnes de ce journal, fidèle organe de notre vieil esprit patriotique vaudois, l'allocution que prononça, le 14 avril dernier, au pied de la statue de Davel, place du Château, et devant le gracieux groupe des « Vaudoises » de Lausanne et environs, encadré d'une très grande foule, M. le peintre Louis Curtat. Nous ne pouvions nous refuser à cette sollicitation. D'ailleurs, il est certains sujets — et celui-ci en est un — sur lesquels on ne saurait trop revenir, surtout en des temps troublés et inquiétants, tels ceux que nous vivons.

Voici ce discours :

Mesdames et Messieurs !  
 Vaudois, Vaudoises !  
 Mes chers concitoyens !

En ce jour de fête, vous avez voulu vous grouper autour du monument du major Davel ; vous avez voulu rendre hommage au précurseur de notre liberté, à celui qui, quatre-vingts années avant l'ère de notre indépendance, forma le projet de délivrer son pays et d'en faire un canton suisse. Il se sacrifia seul à ce rêve, dont sa pensée de visionnaire pressentait le lointain avenir, et dans la vigueur invincible de son espérance, il pouvait scier jusqu'au pied de l'échafaud ; « Il résultera de ma mort quelque bien pour mon pays. »

<sup>1</sup> Nous devons ce cliché à l'obligeance de MM. Georges Bridel et Cie, éditeurs, à Lausanne.

Le major Davel ne fut pas compris, son acte était trop inattendu, son but parut trop étrange et trop irréalisable pour rencontrer de l'approbation dans un pays enservi depuis si longtemps dans la servitude. Il fut trahi, arrêté, jugé, et sa condamnation fut ratifiée par la majorité de ses concitoyens. Les esprits n'étaient pas mûrs pour l'indépendance. Le major Davel subit le sort de presque tous les précurseurs et les vers du poète peuvent s'appliquer à lui dans toute leur amère ironie :

On les persécute, on les tue,  
 Sauf après un lent examen  
 A leur dresser une statue  
 Pour la gloire du genre humain.

Mais, mes chers concitoyens, nous ne sommes pas venus, ici pour juger personne, nous sommes venus pour saluer ce héros méconnu, pour montrer que nous avons compris toute la portée de son sacrifice et pour nous réjouir, autour de ce bronze, de ce que le rêve du major Davel se soit enfin réalisé.

En effet, il y a aujourd'hui 115 ans, le 14 avril 1803, les cloches et le canon annonçaient à toute la contrée, l'avènement de ce beau jour. Pour la première fois, le Pays de Vaud, qui avait déjà recouvré son indépendance depuis cinq ans, était proclamé *canton suisse, Etat libre et souverain*. Pour la première fois, un gouvernement composé de Vaudois, son *premier Grand Conseil*, siégeait à l'Hôtel-de-Ville, le bâtiment que nous voyons de cette place n'étant pas prêt à le recevoir.

Jusqu'à ce jour, la vie du Pays de Vaud n'avait été qu'une longue servitude. Bouleversé dès les premiers siècles du moyen âge par les multiples invasions des barbares, il fut successivement partie du royaume de France, du royaume de la Bourgogne transjurane, de l'empire d'Allemagne, du duché de Zähringen, pour passer à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle en la possession des comtes, plus tard ducs de Savoie. Le Pays de Vaud resta jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle sous cette domination, dans son ensemble, il faut le dire, plutôt paternelle et bienveillante.

En 1536, la ville de Genève étant en guerre avec le duc de Savoie, demanda du secours à sa puissante alliée et coreligionnaire la République de Berne.

Le Pays de Vaud était désarmé, le duc de Savoie, occupé ailleurs, impuissant à le défendre. Berne n'hésita pas longtemps ! Une armée aguerrie, sous les ordres de l'avoyer Jean Naëgeli, fondit sur la contrée, pillant les villes et brûlant les villages, et en fit la conquête au profit de la république de Berne.

Il faut se souvenir qu'à cette époque, la Confédération suisse était composée d'un ensemble de treize cantons, et que les pays voisins qu'ils avaient acquis par droit de conquête étaient des pays sujets !

Le domination bernoise fut dure au Pays de Vaud. Les moindres déliés, les moindres velléités de révolte furent châtiés de la façon la plus impitoyable.

Ce pays fertile fut considéré comme le grenier, le cellier des Bernois, le peuple, surchargé d'impôts, traité comme un enfant mineur et vicieux, souffrait d'injustices et d'exactions sans nombre. L'âme tendre du major Davel avait ressenti cette infertile et l'on peut dire que l'effort qui lui coûta la vie en 1723, fut autant le fruit de sa compassion pour ses frères que de son amour pour la liberté.

Et cette servitude durait depuis bientôt trois siècles ! Trois siècles ! mes chers concitoyens, quand la grande rumeur qui venait de France vint déferler comme une vague jusque sur nos contrées

asservies. Des idées étaient dans l'air... des chants erraient sur les lèvres... Des paroles volaient de bouche en bouche, qu'on n'avait encore jamais entendues et qui faisaient tressaillir d'espérance.

C'était à qui parlerait de liberté, des droits de l'homme et du citoyen. C'était à qui proclamerait les vérités désormais reconnues par toutes les âmes libérales, qu'un homme ne peut pas être l'esclave d'un autre homme l'autre peuple ne saurait être le sujet d'un autre peuple ! !...

Des Vaudois, revenus de l'étranger, des érudits, des philosophes, apportent dans leur pays ces échos révolutionnaires. Ils trouvent alors des esprits mûrs pour les comprendre : « La semence jetée en terre par Davel avait germé. »

Ils se groupent, se concertent, travaillent l'esprit du peuple et, bientôt, se sentent assez forts, assez soutenus par la pensée nationale et par l'appui de la France révolutionnaire, pour proclamer, le 24 janvier 1798, l'indépendance de leur patrie ! Le drapé vert de la République lémanique, tel fut le premier nom de notre pays libéré, flotta sur la place de la Palud, à la fenêtre de la salle où avaient lieu leurs réunions ; dans les rues, on chante, on crie, on s'embrasse, on s'étreint, on pleure de joie ; et, sans lutte, sans effusion de sang, la liberté s'installe dans notre pays. C'était trop beau pour durer et de 1798 à 1803, il y eut toute une période confuse de querelles et de luttes sanglantes entre confédérés, n'arrivant pas à s'entendre, qui aboutirent à l'offre de médiation de Bonaparte. Quelque opinion que l'on ait sur la personnalité de Napoléon, il faut reconnaître la conception claire et nette qu'eût le Premier Consul de ce que devait être notre Suisse ; il faut s'étonner de voir cet homme, qui voulait subjuguer le monde, consacrer quelques instants à s'occuper de notre petit pays comme s'il en avait mesuré l'importance et la nécessité.

Grâce à son appui ! grâce à la présence au milieu de nous d'hommes d'élite de premier ordre, les Glayre, les Monod, les Muret, les Secretan, les Pidou, les La Harpe, le pays de Vaud prenait sa place légitime dans la Confédération suisse, et de son écu vert et blanc, sur lequel furent écrits ces mots : « liberté et patrie », il scellait définitivement la porte murée de son antique dépendance.

On comprit alors, mes chers concitoyens, toute la portée de cet événement, et dès 1804, le 14 avril fut célébré avec pompe. Sans parler des autres villes du canton, il y eut ici même un culte solennel, à la Cathédrale, un cortège imposant où figuraient en corps, nos autorités accompagnées des nouvelles troupes vaudoises ; il y eut une revue militaire sur Montbenon, où les nouveaux drapéaux furent remis aux régiments d'élite par les membres du Petit Conseil — le Conseil d'Etat d'alors — et pendant douze ans cette fête se célébra avec le même enthousiasme. Mais quand notre médiateur Napoléon fut vaincu par les puissances coalisées contre son rêve ambitieux, il ne fallut pas moins, aux hommes auxquels le canton de Vaud avait confié ses destinées, de toute leur habileté, leur fermeté, leur prudence aussi, pour diriger la barque vaudoise au milieu des écueils de la réaction triomphante.

Dans ces multiples préoccupations, la fête du 14 avril fut laissée à l'écart, elle y resta jusqu'à nos jours.

Mes chers concitoyens, la fête du 14 avril n'est plus ce qu'elle était, et permettez-moi de le dire, elle n'est pas ce qu'elle devrait être, car enfin, vous venez de voir de quelle servitude nous sommes sortis, ne vaut-il pas la peine de s'en réjouir ?

Quand nous voyons, autour de nous, tant de peu-

plies qui souffrent de la perte de leur indépendance, ne sentirions-nous pas le prix de la nôtre ?

Mes chers concitoyens, fêtons le 14 avril, fêtons-le. Qu'il ne soit pas seulement célébré à huit-clos dans quelques cercles de patriotes; qu'il redevienne une fête populaire, nationale. Qu'il y ait dans nos rues des drapeaux, des cortèges, de la musique, des chants, afin que les petits Vaudois s'en souviennent et s'en réjouissent !

Arborons nos couleurs à nos fenêtres et sur nos poitrines, qu'elles nous parlent d'espérance indéfectible en la liberté; qu'elles communiquent cette espérance à nos chers hôtes de la guerre, à ceux qui souffrent parmi nous, dans leur patriotisme, qu'elles soient un salut de nos coeurs à ceux qui meurent aujourd'hui pour cette liberté chérie !

Oublions quelques instants les tristesses de l'heure et « Chantons notre aimable patrie. »

Oui, répétons la vieille chanson de nos pères :

Oh ! quelle douce jouissance  
De célébrer l'indépendance  
Qui vient lui donner : de nouveau  
Naissance  
Et le nommer : canton de Vaud  
Si beau !

LOUIS CURTAT.

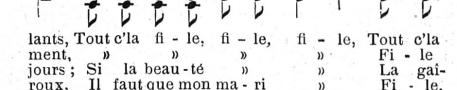
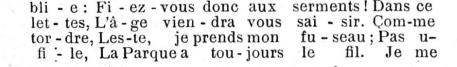
**Chez nos fillettes.** — L'autre jour, rue Martheray, des fillettes jouaient « à l'hôpital ». Celles qui remplissaient le rôle d'infirmière — c'étaient les aînées — venaient de procéder à la répartition des « maladies » entre leurs cadettes, à qui elles allaient prodiguer leurs soins. L'une de ces dernières, mécontente de son lot, récriminait et se mit à pleurnicher.

Alors celle qui paraissait avoir le pas sur toute la bande, admonesta la récalcitrante :

— C'est bon, toi tu auras la bronchite, et puis rien d'autre ! — P.

## NOS VIEILLES CHANSONS

### Cela file avec le temps.



## LA MÈRE FRITZ

**D**e Saint-Sulpice nous est venue, l'autre jour, la nouvelle du décès de la mère Fritz, l'ancienne pâtissière de la Cité-Dévant. La défunte avait succédé au père Fritz, son mari. De son vrai nom, elle s'appelait Marguerite Metzger-Bär. C'était une personne fortement charpentée, dont les bras s'étaient musclés à pétrir et à rouler la pâte à gâteau. Constattement à l'ouvrage, elle ne se montrait qu'en tablier de grosse toile. Un large bandoulière cachait souvent ses joues, à cause des rages de dents dont elle était prise en faisant la navette de son four à sa boutique, où la bise s'engouffrait avec les clients. Tout en changeant de maison une fois ou deux, elle exerça son métier dans la même rue pendant plus d'un demi siècle.

Sa première pâtisserie se trouvait en face de la voûte creusée sous le préau de l'ancienne Académie, où coule une fontaine. Humble petite pièce au plafond bas, elle cadrait bien avec l'aspect vieillot de la Cité-Dévant inférieure. On n'eût pu s'y tourner si la marchande y avait mis plus de deux chaises. La gent écolière de cette époque-là en avait fait son temple de la gourmandise. Elle ne connaissait pas encore les vastes tea-rooms à orchestre, les five o'clock des foules cosmopolites. Que de volées de collégiens, de gymnasien, de normaliens, d'étudiants, comptèrent au nombre de leurs plus douces joies les courts moments passés en cette chambrette imprégnée d'une chaude odeur de pâte et de beurre fondu !

On y allait aux récréations, surtout durant la période des examens, qui mettait du vague à l'estomac autant qu'au cerveau. En poche, on n'avait parfois que dix centimes. Mais cela suffisait pour se payer la « tranche ». Armée de son couteau, la mère Fritz la découpaient d'un tour de main et, l'ayant saupoudrée de sucre, vous la tendait comme elle l'eût fait à ses rejetons, avec l'air de dire : « Régale-toi, mon petit ». Ses jeunes chalands devinaient en elle une vraie maman, et ses gâteaux leur en semblaient doublement savoureux. C'étaient des gâteaux aux œufs, au sirop de vin — une des spécialités de la maison — à la rhubarbe, aux groseilles vertes, aux fraises, aux « raisins de mars », aux cerises, aux reines-Claude, aux pruneaux, aux pommes, aux poires channes, selon la saison. En automne, ils se couvraient de guépes, que la mère Fritz chassait du coin de son tablier.

Les dames, elles, appréciaient fort une sorte de galette dorée, à la farine de maïs, se conservant très longtemps et dont, avec de la crème ou de la compote aux fruits, elles apprêtaient de délectables mouillettes. En faisant leurs emplettes, il leur arrivait de rencontrer chez la mère Fritz des messieurs aux cheveux grisonnants, collégiens de jadis, qui rafraîchissaient leurs impressions de jeunesse en goûtant avec volupté à d'ontueuses « petites salées ».

Presque octogénaire, la mère Fritz, il y a peu d'années, remit sa boutique à des mains plus jeunes. Et la voici maintenant qui s'en va, après avoir, toute sa vie, donné l'exemple du travail, de la droiture, de la bienveillance. A la Cité, dont elle était une des figures caractéristiques, son souvenir ne s'éteindra pas de sitôt. Il demeurera particulièrement vivant chez ceux qui firent leurs études au quartier latin lausannois, longtemps avant les tristes temps actuels, et qui purent s'accorder les tranches qu'elle leur servait si maternellement. V. F.

**Dans les nuages.** — Dans un train de nuit, un pochard, profondément endormi, est soufflé par un voisin qui change de place. Il se réveille à demi, pousse un grognement et marmonne, s'adressant à l'importun : « Alors, quoi, vous montez seulement... ben !!! » — P.

1 Vers la fin de sa vie, on l'appelait aussi la mère Tutu.

## LE NI DÈ VUIPÈ

(Patois de la Gruyère).

**L**y a ouna cheptantanna d'an, i parè ke nou thron payi ly è j'ou inféchta pè on rè d vuipè : tòlamin ke lè hôté j'otoritâ chi chon inbalyé. Ly an invouyè à tolè lè kemoun l'oâdre dè déchtruire ti lè ni dè vuipè. Kan chèketèro dè Pèlamoia ly a réchu ch'tordonnathe, chè di intrè ly : « Ly va fêre bon ! éthernal tota ha vermena ! Ly è bin vuto de, ma mi vuto fè. Chon lè va prindre avi lè man, on achtou adouâb : n'oudri pâ grantin k'on aouna titha kemin on kartéron ; lè bouriâ, chi n'pâ tan alègros ; lè j'innéyi, ly fô pâ moujiti fêre don ? »

Apri avi prou grantin ruminâ, i ch'inva vê chindike et ly fâ :

— Tiè fô-the fêre et tiè fô-the répondre à hogr bounè dè Fribôa ?

Le chindike, on fâchéya, ly fâ :

— Èbin, di-là ke che volon vigni tini lè vuipè no lè volin prou tyâ.

TOBI DI J'ÉLYUDZO.

**Le tact diplomatique.** — Un jeune homme destinait à la carrière diplomatique. Il s'en consultait, à ce propos, un homme d'Etat dont il escomptait le précieux appui pour la réalisation de ses désirs.

Après un moment d'entretien, ce dernier à son visiteur :

— Eh ! bien, monsieur, je vois que vous possédez toutes les connaissances nécessaires à un bon diplomate. Mais il faut encore, pour réussir dans cette carrière, si délicate, une qualité absolument indispensable.

— Et laquelle, monsieur, je vous prie ?

— Le tact.

— Je crois, modestie à part, que cette qualité ne me fait point défaut.

— La preuve...

— Eh ! bien, l'autre jour, à l'hôtel, je demandai qu'on me prépare un bain. Le garçon qui vien me prévenir que j'étais servi, se trompe de numéro de cabine. J'entre et, jugez de ma surprise — oh ! point du tout désagréable, d'ailleurs — dans la baignoire était une jeune femme qui, à ma vue, poussait des cris d'effroi. Je ne perds pas le nord. Je me retire, en disant : « Oh ! je vous prie, excusez-moi ; il y a erreur, monsieur ! »

## LE « MAY »

**L**e Courrier de la Côte racontait l'autre jour qu'un certain nombre d'enfants de Signy (garçons et fillettes) étaient allés suivant l'ancienne coutume, chanter le maïs fleuri dans les maisons du village et jusqu'à dans les fermes foraines. Partout accueillis comme le méritaient de si gentils visiteurs, ils avaient rapporté de leur tournée de quoi faire un copieux goûter.

D'autre part, nous lisons ce qui suit dans Journal d'Yverdon :

« Au commencement du XIX<sup>e</sup> siècle, les fêtes de mai, à Estavayer, duraient tout un mois. Chaque dimanche avait ses réjouissances spéciales. Deux de ces fêtes sont, sinon conservées, mais du moins leur souvenir s'est-il maintenu assez vivace : la fête bien connue des « Maientz », le 1<sup>er</sup> mai, et celle de la « poulie et des bovinrons ». Hélas ! à Estavayer comme ailleurs, ces gracieuses coutumes tendent à paraître. Il y a un certain nombre d'années, premier dimanche de mai, vers les huit heures du matin, l'on voyait encore arborer, dans différents quartiers de la ville, de grandes corones de fleurs blanches ou jaunes. Ces corones étaient juchées aussi haut que possible. On les accrochait au pignon des toits et allait même en suspendre aux girouettes de tours et au sommet du clocher. Les petits garçons se promenaient dans les rues sur